



CPAS de Gerpinnes

Date d'expertise : 27 novembre 2024

Rue des Ecoles 31
6280 Gerpinnes

071 50 29 11

Information générales

Un CPAS, ou "centre public d'action sociale", assure la prestation d'un certain nombre de services sociaux et veille au bien-être de chaque citoyen. Chaque commune ou ville a son propre CPAS offrant un large éventail de services.

Voici quelques exemples de services proposés par le CPAS :

- aide financière
- logements de transition
- s'inscrire à un logement social
- mise au travail
- médiation de dettes
- repas à domicile

01 Les services sont destinés à

Le public cible

Des personnes en situation de handicap

- Les personnes en fauteuil roulant
- Les personnes marchant difficilement ou appareillées
- Les personnes aveugles
- Les personnes mal voyantes
- Les personnes sourdes
- Les personnes mal entendantes
- Les personnes présentant une déficience intellectuelle
- Les personnes présentant des troubles de l'apprentissage.
- Les personnes ayant des difficultés psychiques ou psychologiques

Des catégories d'âge

- Les jeunes adultes de 19 à 21 ans
- Les adultes de 22 à 64 ans
- Les séniors de 65 à 79 ans
- Les séniors de plus de 80 ans

Auteur :

Gwen Fourmanois

Avec le soutien de :

ANLH